

COMPTE-RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 FEVRIER 2012

LE VINGT SEPT FEVRIER DEUX MIL DOUZE à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur FORGEARD Robert, Maire.

Etaient présents : CRUCHET Jacky, BREBION Patrick, BOURNEUF Georges, COEURET Laurent, DEROUIN Joël, DROUET Dominique, LEBARBIER Christelle.

Madame LEBARBIER Christelle a été élue Secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE A L'UNANIMITE L'AJOUT DE TROIS DELIBERATIONS
APPROBATION DU PAVE
AMORTISSEMENT ENFOUISSEMENT DES RESEAUX
FIXATION TAXE RACCORDEMENT

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION (BUDGETS COMMUNE, CCAS, ASSAINISSEMENT)

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les bordereaux de titres et de mandats, l'état de l'actif et du passif, l'état des restes à réaliser,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2011,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2011 de la Commune, du CCAS et de l'Assainissement, dressés par Monsieur ALEXANDRE, Madame DUVAL, Madame LE GAILLARD et Monsieur TROTARD, Comptables.

Monsieur le Maire s'est retiré le temps de la délibération, Monsieur Cruchet a pris sa place.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2011 (BUDGETS CCAS ASSAINISSEMENT ET COMMUNE)

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent,

La présentation des comptes administratifs peut se résumer ainsi :

C.C.A.S

	fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
résultats reportés	0	1051,03	0	0	0	1051,03
résultats de l'exercice	51	0	0	0	51	0
TOTAUX	51	1051,03	0	0	51	1051,03
RESULTATS DE CLOTURE		1000,03		0		1000,03

ASSAINISSEMENT

	fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
résultats reportés	0	8718,96	14765,68	0	14765,68	8718,96
résultats de l'exercice	3576,09	3527,27	132498,43	118291,77	136074,52	121819,04
TOTAUX	3576,09	12246,23	147264,11	118291,77	150840,2	130538
RESULTATS DE CLOTURE		8670,14	28972,34		20302,2	

COMMUNE

	fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
résultats reporté		103 826,92	5 995,93		5 995,93	103 826,92
résultats de l'exercice	109 039,01	139 593,22	61 014,15	15 330,04	170 053,16	154 923,26
TOTAUX	109 039,01	243 420,14	67 010,08	15 330,04	176 049,09	258 750,18
RESULTAT DE CLOTURE	-	134 381,13	51 680,04		-	82 701,09
restes à réaliser			4 425,20	15 000,00		
RESULTAT DE CLOTURE AVEC RESTES A REALISER		134 381,13	41 105,20		93 275,93	

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2011 du CCAS et de l'Assainissement et de la Commune

Monsieur le Maire s'est retiré le temps de la délibération, Monsieur Cruchet a pris sa place.

VOTE DES SUBVENTIONS A INSCRIRE AU BUDGET 2012

Une demande de subvention émane du collège de Bouloire. La Communauté de Communes du Pays Bilurien ne peut plus participer. Le Conseil Municipal attend de voir ce que les autres communes vont faire, et remet ce dossier à l'ordre du jour du prochain conseil.

APPROBATION DES BUDGET 2012

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les projets des budgets 2012 :

CCAS :

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
Votés	1 000,03 €	
Report (002)		1 000,03 €
Total	1 000,03 €	1 000,03 €

INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Votés		
Report (001)		
Total	- €	- €

Assainissement :

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
Votés	19 626,09 €	19 626,09 €
Report (002)		
Total	19 626,09 €	19 626,09 €

INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Votés	137 862,00 €	166 834,34 €
Report (001)	28 972,34 €	
Total	166 834,34 €	166 834,34 €

Commune:

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
Votés	226 156,00 €	132 880,00 €
Report (002)		93 276,00 €
Total	226 156,00 €	226 156,00 €

INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Votés	259 996,00 €	311 676,00 €
Report (001)	51 680	
Total	311 676,00 €	311 676,00 €

FIXATION TAXES ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'amender la délibération du 24 janvier 2011 en précisant que les tarifs sont fixés en valeur TTC à taux réduit..

En conséquence :

- la taxe de raccordement au réseau d'assainissement est de 1 000 € TTC, avec une TVA à taux réduit.
- l'abonnement annuel est de 100 € TTC.
- la taxe d'assainissement est à 1 € TTC le m3 consommé.

APPROBATION DU PAVE

En date du 12 décembre 2011, le conseil municipal a décidé de valider le nouveau cheminement de l'accessibilité. Celui-ci, passe par la salle, car ce chemin existe déjà ;de plus il est éloigné des axes de circulation, et est très économique à réaliser.

Il faudra prévoir, l'élargissement du chemin (à 1m40), sa délimitation, un passage piéton, l'achat d'un panneau limitant la circulation à 20 km (pour la partie d'accès au parking de la salle) et l'élargissement de la porte d'accès près du logement communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la PAVE, tel que défini au-dessus.

AMORTISSEMENT ENFOUISSEMENT DES RESEAUX TELEPHONIQUES

Monsieur le Maire précise que la participation de la Commune pour le paiement de l'enfouissement des réseaux (36 538 € pour le génie civil et 12 462 € pour le câblage et dépose du réseau téléphonique) se mandate sur les comptes 20413 et 2042.

Monsieur. le Maire expose que ces comptes doivent être amorti et qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer la durée de ces amortissements.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- Les frais de génie civil au compte 20413 pour un montant de 36 538 € sont amortis sur une durée de 5 ans, soit 1/5^{ième} tous les ans
- Les frais de câblage et dépose du réseau téléphonique au compte 2042 pour un montant 12 462 € sont amortis sur une durée de 5 ans, soit 1/5^{ième} tous les ans.

Cet amortissement se comptabilise par l'émission d'un titre au 280413 (7310 €) et au 28042 (2493 €) et par l'émission d'un mandat de (7310 € et 2493 €) au compte 6811.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les amortissements décrits ci-dessus.

SUIVI DES TRAVAUX

La pompe de relevage est installée, il reste le consuel à passer.

La société AEIC redémarre aujourd'hui, à cause du retard pris par les intempéries.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal remercie le Comité des Fêtes pour la peinture de la cuisine à la salle polyvalente. Il serait souhaitable de penser à éclairer la cour de l'école.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la mise à disposition de la salle à l'association Crocs-Blancs, qui souhaite organiser un bric-à-brac fin avril-début mai.

La séance est levée à 22 H 45, après lecture de ce PV.

Ayant délibéré les jours, mois et an susdits, ont signé les membres présents.